

BULLETIN MUNICIPAL - N°2 - 2017

CREUZIER LE VIEUX

*"Il y a bien des chemins
sans voyageur. Il y a
encore plus de
voyageurs qui n'ont pas
leur sentier."*

Gustave Flaubert / Louise
Colet - 30 Janvier 1847.



VICHY COMMUNAUTÉ

ECOLE MATERNELLE



SPECTACLE

Mardi 14 mars, tous les élèves de l'école maternelle sont allés voir un spectacle intitulé :

« **Plus de peur que de loup** » de La Compagnie LYEOFIL à la salle des fêtes de Creuzier-le-Vieux.

L'Ecole Maternelle a une nouvelle fois fait sa « Grande Lessive » le Jeudi 23 Mars 2017. Les enfants ont accroché leurs œuvres sur un grand fil à l'aide de pinces à linge. Malheureusement la pluie s'est invitée et l'exposition a continué dans chacune des quatre classes



La classe de MS/GS de Sandrine MENARD a mené un projet sur le thème des émotions à travers l'album « **La couleur des émotions** ». Ce travail a abouti avec l'aide de Sophie Taraschini de « Musiques Vivantes » à une exposition visuelle et sonore présentée aux parents.



Le jeudi 18 mai les 2 classes de MS/GS ont passé la journée à Paléopolis à la découverte de dinosaures à travers une visite guidée et un atelier de fouilles



Jeudi 11 mai 2017
Forum Départemental DANSE « **Carnet de scènes** »
Centre Omnisports de Vichy pour la classe MS-GS
de Gwenann ROBIN



Hommage à Jean-Claude Tuloup



Jean-Claude Tuloup, ancien maire et ami de tous les Creuziérois s'est éteint brutalement le 3 mars de cette année à l'âge de 69 ans. La nouvelle n'a échappé à personne dans la commune et dans l'agglomération. Nous souhaitons lui rendre hommage dans ce bulletin municipal qu'il a contribué à créer.

Né le 24 octobre 1947 à Creuzier-le-Vieux au village de Crépin, Jean-Claude a grandi dans la ferme qu'exploitaient ses parents. Il a suivi sa scolarité à l'école communale. Puis il a continué son parcours scolaire au collège à Saint-Germain-des-Fossés, avant d'entrer à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Moulins.

Professeur à Varennes-sur-Allier, il a fait toute sa carrière professionnelle dans l'enseignement. Attentif à ses élèves, il était très apprécié pour ses qualités de pédagogue et sa capacité d'écoute en toutes circonstances, pour les élèves, les parents et ses collègues.

Le 15 mars 1969, il s'est marié avec Christiane Lautier, une enfant de Creuzier et de cette union est né Patrice leur fils unique.

Jean-Claude s'est engagé très tôt pour sa commune puisqu'il a été élu conseiller dès 1973, puis adjoint au maire avant de devenir maire de 2001 à 2014. Il était également vice-président chargé de l'environnement à Vichy Val d'Allier de 2001 à 2008.

Tout au long de ses mandats, sa préoccupation principale était d'être au service de sa commune, de faire partager son amour pour son village natal et de garantir à ses concitoyens un lieu de vie agréable que nul n'aurait songé à quitter. Excellent gestionnaire, il avait aussi la capacité de trancher, et de prendre des décisions, en acceptant les

conséquences de celles-ci. Nous lui devons de nombreuses réalisations, qui ont donné à la commune, des atouts indiscutables.

Homme de conviction ouvert sur la société et le monde, il a toujours eu à cœur, non seulement de défendre, mais d'expliquer continûment ses choix et ses engagements



politiques et humanistes. La commune sera éternellement reconnaissante de l'implication dont il a fait preuve, et son nom y restera à jamais associé

Il s'est également engagé très jeune dans le monde associatif. Il a participé à la création de l'amicale des jeunes puis a encouragé la formation d'un club de football dont il a été le président actif pendant de nombreuses années. Passionné de football, Jean-Claude a été aussi le fervent défenseur du jumelage sportif Creuzier-Hilsbach dont les dirigeants étaient devenus pour lui de véritables amis.



Sommaire

Vie Communale

- hommage à Jean-Claude Tuloup	p5/p4
- finances	p6/p8
- travaux et aménagements	p9/p12
- zéro phyto	p13
- horaires tonte	p13
- lutte contre l'ambroisie	p13
- lutte contre les chardons	p13
- projet patrimoine local	p14
- recyclerie cusset	p14
- stop pub	p14
- enquête publique	p15
- taxe ordures ménagères	p16
- cap fémina	p17
- retraite Marie Mouret	p18
- événements à ne pas manquer !	p19/p20
- actions de préventions	p21
- infos diverses	p21/p22
- état civil	p23
- manifestations	p24

Enfance/Ecole

- accueil loisirs	p25
- voyage ados	p25
- relais petite enfance	p26

Vie Associative

- crac	p27
- amicale pétanque Rhue	p27
- groupe informatique	p27
- club loisirs et décoration	p28
- créa récup	p28
- le Joyeux cochonnet creuziérais	p28
- zygom'art théâtre	p28
- comité des fêtes	p29
- uccv	p29
- cos	p30
- c.e.c.v.a	p30
- manu évason	p30

LE MOT DU MAIRE

Le 03 mars dernier, nous apprenions avec stupeur le décès brutal de notre ancien Maire et ami, Jean-Claude TULOUP.

Nous garderons à jamais l'image d'un homme chaleureux, toujours de bonne humeur et faisant preuve d'une énergie incroyable. Jean-Claude était une belle personne et nous sommes nombreux à être affectés par sa disparition. On dit souvent que l'on fait partie d'une Commune : pour Jean-Claude, notre Commune faisait partie de lui.

Au nom de tous les concitoyens, du conseil municipal et des agents communaux, je renouvelle nos plus sincères condoléances à toute sa famille et à ses proches.

Une voie verte sera réalisée par Vichy Communauté sur la rive droite de l'Allier, partant du pont de l'Europe jusqu'à Billy, longeant ainsi notre commune. Constituant un axe fédérateur pour notre territoire, nous avons décidé de nous attacher les services de Monsieur Sébastien ASTORGUE, étudiant en master à l'université Clermont-Auvergne, afin qu'il élabore, en lien avec l'Agglomération et l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires, un projet de mise en valeur du patrimoine naturel et historique de Creuzier-le-Vieux.

En ce qui concerne notre promesse électorale de mars 2014 relatif à l'aménagement d'un centre-bourg place des Guinards, un bureau d'étude pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage vient d'être désigné et travaille déjà activement sur le projet. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce projet.

Comme vous le savez, la politique gouvernementale actuelle est à la réduction des budgets et toutes les communes sont impactées par la baisse des dotations de l'Etat. Nous avons fait le choix cette année de ne pas augmenter les impôts. Je puis donc vous assurer que vous ne serez pas pénalisés par les efforts que nous devons imposer à la commune afin d'assurer la pérennité de son bon fonctionnement.

Un marché de produits locaux, bio ou issus du commerce équitable a lieu dorénavant le 2ème dimanche de chaque mois. Je vous invite à y faire un petit tour dominical (9h-13h) pour y apprécier les saveurs et le savoir-faire des acteurs de notre terroir.

Bel été à tous

Le Maire, Christian BERTIN

Mairie de Creuzier-le-Vieux – 37 rue de la Mairie 03300 CREUZIER-LE-VIEUX

Tél. : 04 70 30 93 60 – fax : 04 70 98 52 14

Courriel : mairie.creuzier-le-vieux@wanadoo.fr

site internet : creuzier-le-vieux.com

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h30 et le jeudi de 8h30 à 10h30

Toujours disponible, Jean-Claude n'économisait pas son temps, et ne ménageait pas ses efforts, lorsqu'il s'agissait de résoudre les problèmes de l'un d'entre nous. Il n'hésitait pas à nous convier à échanger avec lui autour du petit café matinal qu'il ne manquait pas de nous proposer systématiquement lorsqu'il nous rencontrait au commerce du village, place des Guinards, ce commerce qu'il a ressuscité grâce à son acharnement et qui est tant apprécié des Creuziérois. C'était quelqu'un à qui on pouvait tout dire en étant sûr de son indulgence et de sa compréhension, tout lui confier en étant sûr de sa discrétion. **Un sage au grand cœur !**

Il restera à jamais dans nos souvenirs un homme à la disponibilité permanente, aux paroles apaisantes mais aussi... à l'appétit bien rodé. Il aimait à citer une pensée de Platon qu'il s'était approprié : **«l'essentiel ce n'est pas de vivre mais de bien vivre».**

Et il a bien vécu.....

Nous sommes fiers d'avoir été son administré, son collègue, son équipier, son voisin et surtout son ami, lui qui avait tant de vraies valeurs humaines, ces valeurs qui sont terriblement galvaudées et tournées en dérision ces derniers temps dans ce monde cruel et cynique.

L'équipe municipale actuelle, les anciens élus et les agents communaux ont particulièrement apprécié de travailler à ses côtés et de bénéficier de ses encouragements. Ils reconnaissent tous la force de ses convictions et la valeur de son action.



Ses amis n'oublieront pas, non plus, cette rare combinaison de détermination et de délicatesse qui faisait de lui un homme heureux, joyeux, unique et irremplaçable avec lequel ils aimaient partager des moments de bonheur vrai !

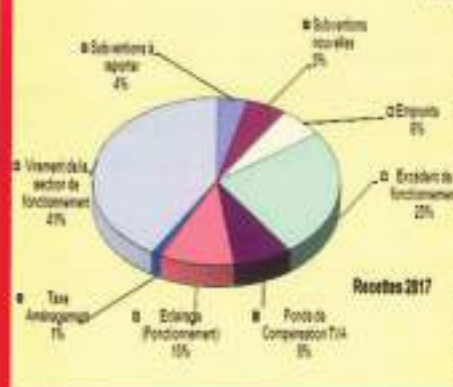
Nous partageons la profonde douleur de son épouse Christiane qu'il chérissait tant, de son fils Patrice qui faisait sa fierté, de ses petits-enfants qu'il adorait et de toute sa famille qui l'entourait d'affection.

Nous ne l'oublierons pas !

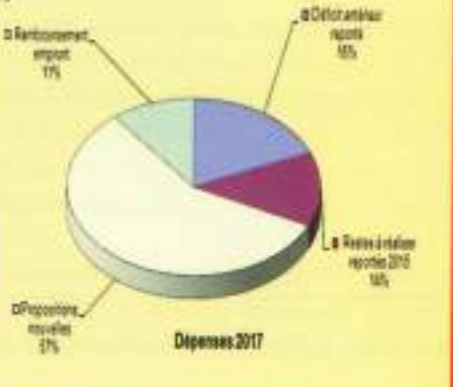
JF

Extraits des discours de B. Duroux et C. Bertin aux obsèques de Jean Claude Tuloup

Investissement Budget Primitif - Vue d'ensemble 2017



Déficit antérieur reporté	282 000 €
Restes à réaliser reportés 2015	207 483 €
Propositions nouvelles	875 079 €
Remboursement emprunt	164 200 €
Dépenses	1 528 762 €
Subventions à reporter	66 788 €
Subventions nouvelles	87 910 €
Emprunts	100 000 €
Excédent de fonctionnement	422 694 €
Fonds de Compensation TVA	130 000 €
Eclairage (Fonctionnement)	196 539 €
Taxe Aménagement	20 000 €
Virement de la section de fonctionnement	701 370 €
Recettes	1 528 762 €



RECETTES	
Abattements de charges	70 000 €
Produits de service	170 750 €
Contributions habitants de la Commune	707 056 €
Dotation de compensation Vichy Commun.	1 370 000 €
Revers du prélè. de l'Etat sur le prod. brut	2 400 €
Produits exceptionnels	10 000 €
Dotations Participations	266 200 €
Résultat reporté ou anticipé	446 610 €
Produits de gestion courante	16 000 €
Droits de place	0 €
RECETTES	3 009 195 €

DEPENSES	
Charges de caractère général	888 500 €
Charges de personnel	1 233 270 €
Abattements de produits	38 739 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Charges de gestion courante	156 150 €
Virement à la section investissement	701 370 €
Charges financières	40 000 €
DEPENSES	3 059 195 €



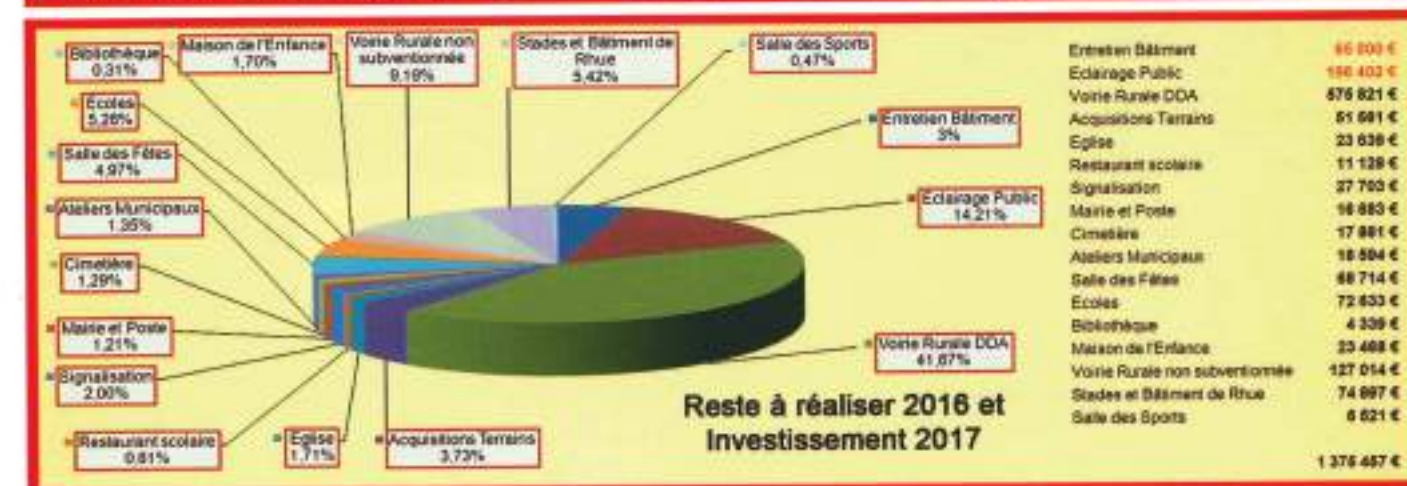
Centre Bourg - Lotissement des Roussilles :
 Réalisation d'une étude par le cabinet **Axe Saône** d'un Centre Bourg localisé place des Guinards et de logements dans le lotissement des Roussilles. coût 57 180 €, financement Mairie.

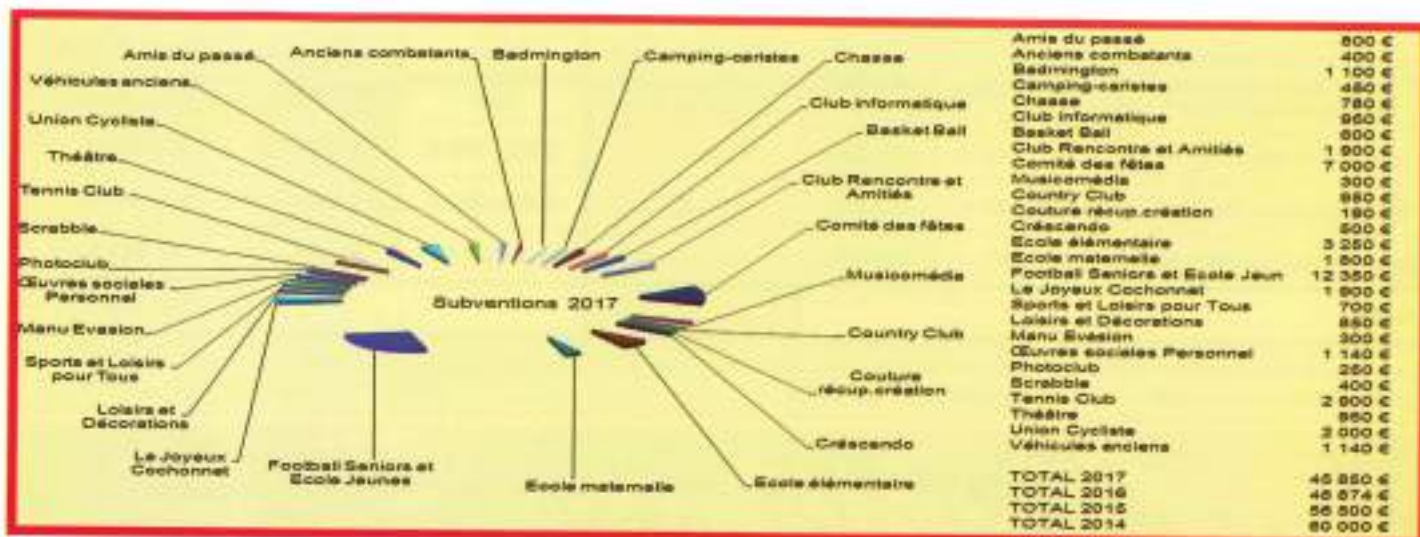


Projet secteur des Roussilles :
 L'étude porte sur la faisabilité. La construction des logements dans le périmètre matérialisé ne pourra se faire qu'après une concertation avec la population et la révision du Plan local d'urbanisme.

Taux moyens communaux constatés au niveau national en 2016	Moyenne	Maximum	Montant des taxes Creuzier le Vieux 2016	Bases prévisionnelles 2017	TAXES 2017 en %	Montant des taxes Creuzier le Vieux 2017
Taxe d'habitation	3 915 144 €	6,78%	265 447 €	3 966 000 €	6,78%	268 895 €
Taxe foncière (bati)	5 590 142 €	7,45%	416 466 €	5 640 000 €	7,45%	420 180 €
Taxe foncière (non bati)	58 331 €	30,79%	17 960 €	58 400 €	30,79%	17 981 €
Total			699 872 €			707 056 €

Les taxes appliquées dans notre Commune sont en moyenne 2,8 fois moins élevées que les taux moyens communaux constatés au niveau national en 2016.





Eclairage et Télécommunications :

Notre Commune adhère au SDE03 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier) pour les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage et de télécommunications, le SDE03 investit pour la Commune. Le remboursement des travaux s'effectue sous forme de cotisation syndicale qui s'étale sur 5 années, notre participation pour 2017 s'élève à 196 402 €. Sont réalisés pour cette année des travaux dans la rue de Beausoleil, la rue de Vichy et en partie basse dans la rue des Bordes et la rue des Vergers.





Aménagement rue des Vergers, réfection de la voirie, pose de ralentisseurs, piste vélos.
Réalisation de ralentisseurs, une dizaine de ralentisseurs installés à la demande des usagers



Fleurissement de la Commune, une commission travaille pour améliorer le dispositif dans nos quartiers.
Plantation par un de nos agents de plantes d'agrément sur le talus de la Salle des Fêtes.
Cour de l'école Maternelle rénovée et sécurisée.
Haie de l'école maternelle à retirer; cette haie présente un danger pour les enfants.





Aménagement rue de Cusset , rétrécissement de la route, retrait des panneaux stop.



Travaux d'assainissement rue de Vichy, reprise de l'ensemble des branchements, la circulation dans la rue va être perturbée pendant plusieurs mois.





Achat des parcelles restant à acquérir pour la réalisation du centre bourg, mission confiée à l'Etablissement Public.



Rue de Beausoleil et rue des Bordes partie basse dans la jonction entre les deux rues, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la voirie sera entièrement refaite en 2017. Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Vergers et rue de Vichy. Face à l'incivisme, pose de rochers à la Viala, beaucoup de dégradations dans ce secteur.





Installation d'un panneau lumineux au pont Boutiron. Pose de panneaux d'affichage pour nos associations dans différents quartiers. Rénovation du local associatif de Rhue, changement de la couverture. Réfection d'une partie de la toiture de l'église et pose d'un portail pour éviter que ce lieu soit dégradé la nuit.



Après l'achat de la grange de Crépin, démolition du bâtiment pour créer un espace ludique. Suite à des accidents avec les jeunes footballeurs au stade René Corre, la main courante est devenue obsolète, elle sera changée, de même que les abris joueurs.³¹ La commune a investi dans une pelle mécanique pour les travaux de terrassement, intervention des agents des services techniques pour la réalisation d'une plateforme prévue pour l'installation de jeux d'enfants à la Viala.



Les communes françaises doivent passer au "zéro phyto".

Binette, débroussailleuse et huile de coude : pour éradiquer les mauvaises herbes, les communes françaises doivent trouver **une alternative aux pesticides** dans l'entretien de leurs espaces verts, depuis l'interdiction de ces produits dans l'espace public.

«C'est un peu une révolution culturelle dans le pays du jardin à la française, où tout est net et où pas une herbe ne dépasse. **On passait un petit coup de pulvérisateur et c'était fini**». En vertu d'une loi votée début janvier 2014 au Parlement, les produits phytosanitaires sont interdits dans les parcs et jardins, promenades, forêts et autres voiries publiques, à compter du 1er janvier 2017.

«Les maires n'ont plus le choix. S'ils continuent à manipuler les pesticides, ils engageront leurs responsabilités personnelles. **Il n'y aura pas de dérogation**», prévient le sénateur EELV Joël Labbé, à l'origine de cette interdiction. Or, si pour de nombreuses municipalités, cette loi avalise des pratiques déjà existantes, il est fort à parier que de nombreuses communes ne sont pas prêtes.

Gestion différenciée, enherbement, bâchage et paillage, broyage, choc thermique ou hydraulique de la plante : manuelles ou mécaniques, les alternatives aux pesticides existent mais restent contraignantes. «C'est compliqué à gérer **si on cherche à avoir le même village qu'il y a 10 ans**. Si on n'accepte pas que la nature reprenne un peu ses droits, c'est infaisable. Il faut repenser l'aménagement des espaces urbains mais cela exige du temps».



Mais paradoxalement les plus réfractaires sont encore parfois les habitants eux même, inquiets de voir les herbes folles prendre racine sur **le macadam local**. A plus forte raison sur la pelouse du terrain de sport ou dans les allées gravillonnées du cimetière. «Ce mode de gestion reste, en pratique, très contraignant pour la collectivité et parfois mal compris par les administrés. Il faut communiquer inlassablement afin d'encourager les habitants à porter un autre regard sur ce qu'on appelle à tort **les mauvaises herbes**».

D'ici là, les particuliers devront à leur tour apprendre à s'affranchir des pesticides, dont la vente sera interdite au 1er janvier 2019.

Notre Commune a confié le désherbage de nos trottoirs à **Natureco paysage**, l'entretien se fait par choc thermique, 5 interventions sont prévues en 2017.

Actualités communales... Horaires de tonte

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h - INTERDIT L'APRES-MIDI



Lutte contre l'Ambroisie



Les propriétaires, ou occupants sont tenus de :
- prévenir les pousses de plants d'ambrosie - détruire les plants d'ambrosie déjà développées.
En cas de défaillance des propriétaires ou occupants, le maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambrosie aux frais des intéressés. (Arrêté préfectoral 2391/15)

Lutte contre les chardons

La mairie rappelle que la destruction du chardon des champs et du chardon lancéolé est obligatoire sur le territoire de la commune de Creuzier-le-Vieux.
(Arrêté préfectoral 1086/2017)

Faute de destruction par le propriétaire ou les occupants, le maire peut faire procéder, à leurs frais, à cette intervention par le garde champêtre, les services municipaux, ou un prestataire de service. Le coût des travaux est recouvré par la commune.



Actualités communales...

Lancement du projet de valorisation du patrimoine local de Creuzier-le-Vieux

C'est lors de la réunion publique du 3 mai que le lancement du projet de valorisation du patrimoine s'est opéré. Christian Bertin en tant que Maire et Jean-Claude Mairal en tant que chef du projet ont présenté Sébastien Astorgue chargé de l'étude pour une période de 6 mois. On notera également la présence de Joël Herbach, Urbaniste à Vichy Communauté et d'Estelle Cournez, Directrice du Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier.

Après un discours d'introduction de Mr le Maire, Mr Astorgue a pris la parole afin de présenter son parcours ainsi que la mission. Puis c'est Joël Herbach qui est intervenu afin de présenter le projet de «Voie Verte» conduit par Vichy Communauté. Estelle Cournez s'est également exprimée sur la grande qualité, en termes de patrimoine naturel, détenu par le Val d'Allier. Pour finir, un éclaircissement sur la source des financements a été instruit par Jean-Claude Mairal, qui a notamment appuyé le potentiel du dispositif « Leader » dans la réalisation des projets en cours.



Après ces quelques présentations, s'est mise en place une discussion avec l'assemblée. Cette séance a permis la création d'un comité de pilotage du projet en rassemblant des personnes différentes avec des compétences multiples. Celui-ci aura pour mission d'effectuer le suivi du projet sur lequel travaille Sébastien Astorgue. Il n'est pas trop tard, si vous désirez y participer, contacter la mairie.



Actualités communales...

Recyclerie communautaire de Cusset



Créée en 2013, la recyclerie communautaire de Cusset a pour vocation de favoriser le développement de modes alternatifs de gestion des déchets et d'œuvrer à la réinsertion socio-professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. La recyclerie propose des services aux administrés comme une collecte gratuite d'objets sur les déchèteries du territoire de Vichy Communauté (Cusset, Charmeil, Saint-Germain des Fossés, Saint-Yorre et le Mayet de Montagne) mais également un service de collecte directement chez les particuliers (contacter la recyclerie

pour tout devis concernant une collecte à domicile). Les objets ainsi récupérés seront nettoyés, réparés si besoin et mis en vente à moindre coût dans le magasin située chemin de la Perche à Cusset. Ce magasin est ouvert à tous les administrés sans restriction. Pour connaître les ventes exceptionnelles, les horaires et les services de collecte à domicile, connectez-vous sur :

<https://recycleriesiel.com>
et
<https://www.facebook.com/sielrecyclerie>

Stop pub

Depuis 2013, le SICTOM Sud-Allier met gratuitement à disposition de ses usagers des autocollants Stop Pub. Si vous le souhaitez, vous pouvez récupérer un autocollant à la mairie.



Le T'chou d'loup risque ne pas être distribué si vous avez l'autocollant. Vous pouvez le cas échéant le récupérer en mairie

(prochaine parution début septembre 2017).

**Cette modification ne porte que sur certains articles du règlement
et ne concerne en aucun cas le zonage**

**ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA MODIFICATION
N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE
DE CREUZIER-LE-VIEUX**

Par arrêté n°2017.95, en date du 19 mai 2017, le Président de la communauté d'agglomération Vichy Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du 19 juin au 20 juillet 2017 inclus sur le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CREUZIER LE VIEUX.

A cet effet, Monsieur Florian DENIS a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Le dossier d'enquête constitué du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, des avis des personnes publiques associées ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à la disposition du public en Mairie, 37, rue de la Mairie – 03300 Creuzier-le-Vieux, pendant la durée de l'enquête prévue du 19 juin au 20 juillet inclus, soit 32 jours, aux heures d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le samedi de 9h à 12h

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Creuzier-le-Vieux, 37, rue de la Mairie – 03300 Creuzier-le-Vieux.

- Le lundi 19 juin de 14h à 17h
- Le jeudi 29 juin de 14h à 17h
- Le jeudi 20 juillet de 14h à 17h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le commissaire enquêteur ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

**M. le commissaire-enquêteur
MAIRIE
37, rue de la Mairie
03 300 Creuzier-le-Vieux**

Le public pourra, pendant la durée de l'enquête transmettre ses observations par mail à mairie.creuzier-le-vieux@wanadoo.fr en mentionnant en objet : PLU

Toute demande d'information pourra être sollicitée auprès de M. Christian BERTIN, Maire de la commune de Creuzier-le-Vieux.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie de Creuzier-le-Vieux, sur le site internet de la commune : www.creuzier-le-vieux.com (lien www.vichy-communaute.fr), et en Préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire sera appelé à se prononcer sur l'approbation de la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de Creuzier-le-Vieux. Toute personne peut demander des informations en mairie. Elle peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté d'agglomération Vichy Communauté, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Vous pouvez télécharger sur le site internet de la commune : www.creuzier-le-vieux.com

(menu : Municipalité / Conseil Municipal / PLU) :

- le dossier de présentation de modification
- l'avis de la chambre des Métiers
- l'avis de la chambre d'Agriculture

Taxe des ordures ménagères



Voici quelques explications sur le montant de votre Taxe sur les Ordures Ménagères (TOM).

Deux systèmes de gestion sont appliqués sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Vichy, qui concerne 23 communes et deux systèmes de ramassage cohabitent :

1/ celui des communes de Vichy, Cusset et Bellerive regroupées, qui avaient organisé le traitement et la collecte des ordures ménagères sous l'égide du District, devenu communauté d'agglomération en 2000. Les déchets collectés pour les trois communes étalent et sont toujours enfouis au centre de stockage de Cusset à Gaïa.

2/ les 20 autres communes, dont celle de Creuzier le Vieux, ont adhéré **AVANT** la constitution de la Communauté d'Agglomération au SICTOM Sud Allier, rejoignant 165 autres communes du département de l'Allier, avec l'incinération des déchets à Bayet.

Vichy, Cusset et Bellerive (soit 20000 tonnes/an) ont un taux bien plus bas uniformisé à 6,70 %, le traitement par enfouissement étant moins onéreux que le traitement par incinération de Bayet qui engendre des dépenses supplémentaires. 80000 tonnes de déchets sont stockés chaque année à Gaïa et la mutualisation avec d'autres collectivités et entreprises permet d'avoir un taux très inférieur aux 20 autres communes de VVA.

Pour ces 20 dernières, dont Creuzier le Vieux, le montant des taxes est calculé sur la base locative des résidences, quel que soit le nombre de personnes vivant au foyer. Le propriétaire d'un logement inoccupé acquitte également la taxe sur les ordures ménagères.

Les 165 communes adhérentes au SICTOM SUD ALLIER sont confrontées au remboursement des emprunts qui ont été nécessaires pour la mise aux normes de l'incinérateur.

Aucune de ces communes n'a un taux égal aux autres, le total des bases locatives de chaque commune étant différent, détermine le taux appliqué sur chaque commune. Par contre, chaque usager a le même taux dans sa propre commune, mais le montant payé est également différent puisque le taux de la taxe est appliqué sur la base locative propre à chaque logement et non en fonction du nombre de personnes vivant dans le logement.

La base locative est déterminée par les services de l'état et les communes n'ont aucun moyen de la modifier, le service des impôts applique les taux et perçoit les taxes à la place des communes, les reverse à Vichy Val d'Allier qui a la compétence. Vichy Val d'Allier les reverse ensuite au SICTOM qui les comptabilise pour équilibrer son budget.

Le recyclage des déchets est de plus en plus cher car les frais de fonctionnement des structures ne font qu'augmenter (carburant, personnel, et autres dépenses).

Mais s'il est vrai que la taxe sur les ordures ménagères est plus élevée à Creuzier le Vieux, la taxe d'habitation, perçue elle aussi sur la base locative, est, elle, moins élevée (6,70 %), celle de Vichy étant à 17,31 %, Cusset à 16,74 % et Bellerive sur Allier à 14,22 %.

Creuzier le Vieux a adhéré au SICTOM sud Allier dans les années 1970, aucune délibération n'est nécessaire pour prolonger le contrat, l'adhésion est définitive pour les 20 communes de VVA. Pour éventuellement effectuer un retrait du SICTOM, VVA devrait rembourser à ce dernier la totalité des frais de mise aux normes engendrés par les 20 communes, ce qui n'est pas envisageable compte tenu des contraintes financières actuelles.

Actualités communales...

Creuziéroises sur le raid solidaire Cap Femina Aventure

2 creuziéroises, Christelle et Viviane prendront en octobre le départ de la 7ème édition du raid Cap Femina Aventure au volant d'un 4X4. C'est un rallye-raid 100% féminin pour lequel la compétition est basée sur la navigation au road book et à la boussole, à travers 2500 kms de pistes et de dunes au Maroc.

Il s'agit d'une aventure sportive, mais aussi solidaire et humaine. Plusieurs actions sont menées : Dans un premier temps en France, où du matériel de puériculture collecté par tous les équipages sera acheminé et remis le jour du départ aux bébés du resto du cœur du Gard. Puis, au Maroc où des jeux, des vêtements, des produits d'hygiène et du matériel scolaire seront apportés aux populations les plus démunies. Et enfin, nous rénovons, avec l'ensemble



des participantes et des organisateurs du rallye, l'école d'un village marocain reculé où les touristes ne passent pas.

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur notre blog et page FB : Notre nom d'équipage est « les nanas qui déchirent – team 376 » <http://lesnanasquidechirent.over-blog.com/>

ou <https://www.facebook.com/lesnanasquidechirent/>



Nos prochaines actions :



Financement :

Afin de récolter des fonds pour le financement de notre inscription, nous organisons un **GRAND LOTO le samedi 9 septembre à 14 heures** à la salle des fêtes de Creuzier le Vieux.

Venez nombreux gagner de nombreux lots et nous soutenir.

Nous vous ferons également une présentation de notre rallye.

Atelier mécanique :

Dans le cadre de notre association « Défis de Femme » nous organisons également des ateliers de découverte. Nous vous proposons de vous initier à la mécanique : A toutes celles et ceux qui veulent en savoir plus sur le fonctionnement de leur véhicule, problème de batterie, bruits, ou tout simplement changer une roue ...

Rendez-vous au garage **Tout Terrain concept le vendredi 28 juillet à partir de 18h30.**

Vous serez accueillis dans la bonne humeur et la convivialité.

Aucun pré-requis n'est nécessaire, nous adapterons l'atelier à vos demandes. D'autres ateliers suivront ...

Vous pouvez nous aider : Si vous avez du matériel de puériculture dont vous ne vous servez plus, des vêtements, du matériel scolaire ou des jeux, vous pouvez nous les apporter lors de nos actions ou nous contacter : defis.defemme@laposte.net ou 06 38 10 12 63 / 06 21 44 73 25.

Un grand merci à vous tous !

Actualités communales...

Départ en retraite dans la joie (et les pleurs...) pour Marie Mouret

C'est un plaisir de se retrouver en cette journée d'avril à midi, ce moment nous réunit pour une raison qui nous émeut particulièrement : le départ à la retraite de Marie, la cuisinière du restaurant scolaire et sa dernière journée de travail.

Les enfants des écoles et de la maison de l'enfance, les enseignants, les élus et ses collègues de travail tenaient à honorer notre cuisinière.

Les enfants lui ont remis une fleur et un dessin réalisé par chacun.
Ce fut une cérémonie très gaie mais aussi très émouvante.



Arrivée en septembre 1994 au restaurant scolaire, Marie a confectionné les repas pendant 22 ans pour nos enfants. La municipalité l'a remercié pour son parcours exceptionnel et lui a offert un citronnier en gage de reconnaissance.

Les collaborateurs de Marie ont également offert un présent pour marquer cette page qui se tourne.

Après toutes ces années passées au service de la commune et des enfants, nous l'a remercions pour ses compétences et sa gentillesse.



Bonne retraite Marie !



Fabien Tourmente, le nouveau cuisinier a pris ses fonctions en avril. Comme précédemment, vous pouvez retrouver les menus servis aux enfants sur le site de la commune ou sur le panneau d'affichage de l'école.

CEREMONIE DE FIN DE PRIMAIRE

Si votre enfant a fini le CM2 à Creuzier-le-Vieux au mois de Juillet et qu'il commence ses années collège en septembre, la municipalité l'invite, avec vous, à une petite remise de diplôme : **le Vendredi 15 septembre 2017 à 19h à la MAIRIE – salle du conseil**. Une invitation sera envoyée à laquelle il faudra répondre.

REUNION PUBLIQUE

« mi-mandat »

échanges avec les Creuziérais

Mr le Maire et l'équipe municipale présenteront le bilan du mi-mandat le **Vendredi 22 septembre à 19h à la salle des fêtes**.

Tous les Creuziérais sont invités.

SPECTACLE D'HUMOUR samedi 23 septembre



Un feu d'artifices de gags, d'humour et d'énergie dans une valse de sketches ou défilent des personnages aussi drôles que touchant !

La commission culturelle vous propose le **samedi 23 septembre 2017 à 20h30 à la salle des fêtes** le spectacle de Delphine Delepaut. Delphine, c'est le talent à l'état pur, une écriture fine et intelligente qui fait mouche à chaque

coup, des personnages drôles et décalés, un humour dévastateur et un charme qui fait fondre le public. Sans contester la révélation comique lyonnaise de l'année.

Dans ce best of, Delphine nous livre le meilleur de ces 3 derniers spectacles : 78 Tours, Etats Dames et Motamorphoses 2. Elle a fait la première partie d'Anthony Khavanagh, d'Anne Roumanof, de Titoff et Jean Luc Lemoine. Prix du public à Vienne 2010 et prix de la Ville de Cassis en novembre 2012. Texte ciselé, visage très expressif, elle capte son auditoire.

Entrée 6 euros (gratuit pour les enfants) – réservation à la mairie de Creuzier-le-Vieux

MARCHÉ COMMUNAL DE PRODUCTEURS

Chaque mois **RENDEZ-VOUS LE**

2e dimanche de 9h à 13h
place des Guinards

La commission culturelle de la municipalité et le comité des fêtes de Creuzier-le-Vieux organisent

"CREUZIER en LIVRES, ballade avec les écrivains en Bourbonnais"

1) vendredi 13 octobre

Autour d'Albert Bonneau, né à Moulins auteur de plus de 400 romans populaires

- Atelier avec les enfants de l'école animé le matin et l'après-midi par Benjamin Blasco Martinez, dessinateur de la BD "Catamount", héros d'Albert Bonneau

- 18h30 rencontre à la bibliothèque avec Odile Bonneau, fille d'Albert Bonneau qui parlera de l'œuvre de son père avec le dessinateur de "Catamount"

- A 20h30, projection d'un film adapté de l'œuvre d'un écrivain ayant séjourné en Allier

En présence de Julien Moreau, auteur du roman policier en Montagne Bourbonnaise, "Enracinés"

2) Samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre

- Forum-salon du livre autour des écrivains nés ou ayant vécu ou séjournés en Bourbonnais en présence de toutes les associations du département portant un écrivain.

- Présence d'un certain nombre de romanciers qui dédicaceront leurs livres

- Tenue d'un atelier d'écriture

- Organisation d'une conférence sur l'histoire de l'écriture, de son invention à nos jours par Frédéric Fossaert, écrivain et éditeur

- "Whisperies" la plus grande bibliothèque de livres animés pour enfants présentera la formidable aventure Vichyssoise de cette jeune start-up (trophée du livre numérique 2015)

3) Samedi 14 octobre 20h30

Présentation de la création de Procédé Zèbre autour du « Bar à Eau » aménagement de deux bars avec les acteurs de chaque côté pour donner à boire et à entendre les textes des écrivains ayant vécu ou séjournés à Vichy. Musique qui coule à flots et légèreté dans l'air !

4) Exposition

Une exposition existante réalisée par une association sur un des auteurs sera présentée, vraisemblablement sur René Fallet.

5) **Réalisation de reportages** par des jeunes en formation aux métiers du multimédia et d'Internet et en audio-visuel du pôle universitaire de Vichy.

Actualités communales...

LES EVENEMENTS A NE PAS MANQUER...!!

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

vendredi 10 novembre 2017

à 19 h à la mairie – salle du conseil

Chaque année au mois de novembre, le maire, le conseil municipal et les responsables de différents services (administratif et enfance) se présentent et remettent des informations aux nouveaux arrivants installés entre le 01/9/2016 et 30/9/2017. Cette réception amicale est un bon échange pour connaître la commune, les structures et les services proposés. Des invitations seront envoyées au mois d'octobre. Si toutefois, vous n'avez rien reçu, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas organisé par la municipalité et le CCAS se tiendra le

DIMANCHE 3 DECEMBRE 2017

à 12h à la salle des fêtes

Les invitations seront envoyées courant octobre 2017 aux personnes âgées de 69 ans et plus, habitant notre commune, ou résidant en Maison de Retraite.

ANIMATION DE NOEL

Place des Guinards

DIMANCHE

10 DECEMBRE 2017

de 10h à 17h

sur place : sapin de Noël,
visite du Père Noël,
manège enfantin, vin chaud,
exposants

LES VŒUX DU MAIRE

La cérémonie se tiendra le

VENDREDI

12 JANVIER 2018

à 19h00

à la salle des fêtes

*Tous les Creuziérois
sont invités.*



Pour faire connaissance, les riverains de la rue de la Mairie et de Laudemarière se sont retrouvés dans leur quartier pour partager des plats salés et sucrés.

la fête des voisins



Actualités communales...

DIFFERENTES ACTIONS DE PREVENTION

Une mutuelle Auvergne Rhône Alpes a élaboré un programme Séniors « Pas de retraite pour ma santé ! » qui propose différentes actions de prévention gratuites permettant aux séniors de plus de 60 ans de conserver leur autonomie. Il a été mis en place en partenariat avec une mutuelle de l'Allier et la Municipalité de Creuzier-le-Vieux.

Il se décompose de la manière suivante :

- Un atelier **Activ'Méninges** qui s'adresse aux personnes souhaitant faire travailler et ainsi entretenir leur mémoire par la réalisation d'exercices ludiques.

- Un atelier **Retraite et bonne fourchette** qui s'adresse aux personnes qui souhaitent échanger sur le thème de l'alimentation en participant à des ateliers cuisine.

- Un atelier **Stop'Chute** destiné aux personnes souhaitant pratiquer une activité physique adaptée à leur capacité de manière ludique. Il a pour objectif de réassurer la stabilité posturale et de prévenir la perte d'équilibre. L'atelier Stop'Chute se déroulera sur 12 séances hebdomadaires d'une heure environ et sera animé par un professionnel de

l'activité physique, à compter du 5 septembre 2017 jusqu'au 7 décembre.

28 personnes sont inscrites pour suivre ces séances.

- Puis une conférence tout public dont la thématique sera « Sommeil et vieillissement : quels liens ? ». Elle aura lieu le mercredi 15 novembre, de 15h à 17h à la salle des fêtes de Creuzier.



Actualités communales...

INFORMATIONS DIVERSES



Se présenter à la mairie du domicile entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

Se munir

- d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte d'identité ou passeport).

- du livret de famille à jour.

La mairie délivre **une attestation de recensement** (à conserver soigneusement). L'attestation sert à se présenter à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP - BEP - BAC - permis de conduire). Tu as plus de 16 ans et tu n'es pas recensé(e) ? Présente-toi le plus tôt possible pour régulariser la situation.

Compteur Linky : bientôt chez nous !

Les compteurs seront posés entre juillet et décembre 2017 par le distributeur ENEDIS.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la mairie.



Elections

Inscription sur la liste électorale

Se présenter à la mairie du domicile avant le 31 décembre 2017 avec :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) ;

- un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans la commune (par exemple, des factures de téléphone fixe ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...).

NOUVEAUTE : aux prochaines élections, la municipalité mettra en place une navette gratuite pour les électeurs qui ne peuvent pas se déplacer. Les personnes intéressées devront s'inscrire à la mairie.

Année 2018

La circulation sera interdite dans les 2 sens sur la RD27 - Beausoleil/Boutiron du 15/06/2018 au 31/07/2018

Bureaux de vote

La municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur participation à la tenue des bureaux de vote aux élections des 23 avril, 7 mai, 10 et 17 juin.

Réunion d'information riverains

Le 3 juin 2017 a eu lieu en mairie une réunion d'information pour les riverains de la rue de Beausoleil et rue des Bordes.

Mr le maire assisté de Daniel Meunier (adjoint à la voirie) et du géomètre Cédric Robin ont évoqué les travaux à venir dans la continuité du boulevard urbain actuellement en cours.

La rue de Beausoleil ainsi que la 1ère tranche de la rue des Bordes seront dans l'avenir à sens unique et permettront la réalisation notamment d'une piste cyclable.

Comme les nombreux riverains présents l'ont majoritairement exprimé, le sens unique sera donc installé dans le sens rue de Beausoleil puis rue des Bordes, ce qui impliquera à terme la suppression du feu de la rue de Beausoleil.



NOUVEAUTÉ : règlement en ligne

TIPI

Titres Payable par Internet

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures

Un moyen de paiement sûr, facile et rapide

Le paiement par internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple

Il suffit de vous munir de la facture que vous venez de recevoir, tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.

1- Allez sur le site de la mairie de CREUZIER LE VIEUX (www.creuzier-le-vieux.com) et cliquez sur l'onglet TIPI



PAIEMENT
TIPI



2- Saisissez les renseignements demandés, en utilisant les informations renseignées dans le cadre situé en bas à droite de votre facture.

3- Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran

4- Vous êtes orientés vers la page de paiement sécurisé, saisissez les coordonnées de votre carte bancaire

5- Validez, vous recevrez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

Votre facture est réglée !

Etat Civil

NAISSANCES

29/12/2016	MAY Aaron, Nolan
27/02/2017	SOUPET DAVID Mahé
27/02/2017	SABY Lalaina, Marie, Gabrielle
03/03/2017	BARDET Hugo
20/03/2017	ABDOU-OILI Noura
18/04/2017	URBAIN Maxence, Elian
29/04/2017	CHAMPAGNAT Rose, Annick
30/04/2017	MOUSSIÈRE Léa
10/05/2017	MANCEL Théa
13/05/2017	MICHEL Justine
14/05/2017	VINCENT Jeanne, Louise
21/05/2017	PEDROSA HENRIQUES Clara Daniela
27/05/2017	HENRION Zachary



MARIAGES

17/01/2017	PELLETIER Sébastien, André, Roger et BERGINA Laurie, Alexandra
22/04/2017	PENY Jacques, Jean, Paul et CARTAILLER Sylvie
29/04/2017	LAGNIEU Fabien et MOREL Sabine
01/05/2017	SÖKE Ayhan et DE SOUSA Manuêla
26/05/2017	ESCULIER Kévin, Laurent / CONDÉ E SOUSA Cindy



DECES

15/12/2016	TRICHET Henri, Jean
20/12/2016	FRADIN Denise, Andrée, Angèle, veuve MORLAT
27/12/2016	BOUCHON Raymonde, Gilberte, veuve VANGELARD
04/01/2017	FORESTIER Bernard, Louis René
23/01/2017	GONDAT Adrien, Antoine, Fernand
23/01/2017	MASSON Jeannine, Marie, veuve CRESPIY
13/02/2017	CHIRAT Daniel, Marius, Antoine
03/03/2017	TULOUP Jean-Claude
11/04/2017	DIONNET Gisèle, Marie, Monique, épouse DIOT
19/05/2017	DELORME René, Georges

Année 2017

13 juillet	soirée plancha – salle des fêtes (Comité des Fêtes)
13 juillet	feu d'artifice – parvis de l'Église (Comité des Fêtes & Municipalité)
02 sept.	tournoi tennis – complexe « Les Arloings » (Tennis Club)
09 sept.	grand loto – 14h à la salle des fêtes (Cap Fémina)
10 sept.	tournoi tennis – complexe « Les Arloings » (Tennis Club)
15 sept.	remise diplôme fin de primaire – 19h à la mairie (Commission Vie Culturelle)
15 sept.	remise carte – salle de Crépin (Acca)
22 sept.	réunion publique « MI-Mandat » - 19h à la salle des fêtes
23 sept.	spectacle humoristique - 20h30 à salle des fêtes (Commission Vie Culturelle)
24 sept.	brocante couture – salle des fêtes (Créa récup)
26 sept.	réunion groupe de voyage – mille-clubs (Manu Evasion)
01 oct.	brocante d'automne – salle des fêtes (Comité des Fêtes)
7 et 8 oct.	rifles loto – salle des fêtes (ACCV-FOOT)
du 13 au 15 oct.	Creuzier en livres – salle des fêtes / Mille-Clubs / Salle d'activités
15 oct.	randonnée d'Automne – départ au Mille-Clubs (COS)
21 oct.	concert spectacle musical – salle des fêtes (Musicomedia)
04 nov.	concours de belote – 14h à la salle des fêtes (ACCV-FOOT)
05 nov.	loto – 14h à la salle des fêtes (Le Joyeux Cochonnet)
10 nov.	réception des nouveaux Creuziérois – 19h à la mairie
18 et 19 nov.	exposition – Mille-Clubs (Loisirs et Décoration)
19 nov.	concours de belote – 14h à la salle des fêtes (CRAC)
26 nov.	course La Montagne Verte – départ Salle des Fêtes (UCCV)
03 déc.	repas des Aînés – 12h à la salle des fêtes (Municipalité et CCAS)
8 déc.	concert chorale Crescendo – salle des fêtes
8 et 9 déc.	Téléthon – salle des fêtes (Com. Vie Associative et Associations)
10 déc.	bal – salle des fêtes (Country)
22 déc.	Noël des enfants – salle des fêtes (Comité des Fêtes)
31 déc.	réveillon du jour de l'an – salle des fêtes (ACCV-FOOT)

Les dates annoncées peuvent être annulées en cours d'année.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune : www.creuzier-le-vieux.com

ACCUEIL DE LOISIRS

2 groupes d'enfants ont passé leur baptême de plongée en collaboration avec le club de plongée Vichy Bellerive au stade aquatique pendant les vacances d'avril.



1987/2017
30 ans de l'accueil
de loisirs
vendredi 7 juillet

VOYAGE ADOS ETE 2017

Du 17 au 22 juillet, 34 de nos ados, accompagnés de Boris, Cassandra, Marion et Corentin partent à Hendaye à la découverte du Pays Basque.



Au programme : randonnées, surf, pelote basque, journée en Espagne, visite d'Espelette, plage, soirées... Sans oublier l'ascension de la dune du Pilat à l'aller et la visite de Sarlat au retour.

Bonnes vacances et belles découvertes à tous !

34 ados partiront à Hendaye du 17 au 22 juillet

RELAIS PETITE ENFANCE « PREMIERS PAS »

Fermeture du Relais Petite Enfance pendant les vacances scolaires d'été. Reprise des activités le mardi 5 septembre.



Halte jeux pour les enfants de 0 à 3 ans, toujours accompagnés d'un adulte (assistante maternelle, parent...); accès libre et gratuit.

Rencontres /échanges Pour les assistantes maternelles, les parents ou toute personne accompagnant les enfants dont ils ont la responsabilité.

Informations/conseils à l'intention des parents et assistantes maternelles. Mise à disposition d'un fond documentaire sur la petite enfance.

Horaires des activités :

mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h (activités libres tout au long de la matinée).

Horaires des permanences :

mercredi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h.

Relais Assistantes Maternelles

Maison de l'Enfance (en face de l'école maternelle) - 04 70 31 97 25

E-mail : relais.creuzier-le-vieux@orange.fr

Le Relais Petite Enfance est une action de la Mairie de Creuzier le vieux en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA

Journée nationale 2017

Le samedi 25 novembre 2017
à l'IUT de Montluçon

Thème :

« **Accueillir en toute sécurité** »

-Matin : Conférence :

Le contrat de travail

- Après-midi : ateliers

ATTENTION :

Inscription uniquement par mail

(plus d'envoi papier)

à partir de mi-septembre.

Contact et informations :

rubantel.g@allier.fr



Les bébés lecteurs à la médiathèque



Formation des assistantes maternelles



L'anniversaire des bébés



Les bébés artistes

La Vie des Associations

Club Rencontres et Amitié de Creuzier-le-Vieux



Depuis l'assemblée générale du 30/01/2017, le club a connu quelques changements. Le Président est Mr Guerre René, la vice-présidente Mme Faivre Bernadette, la secrétaire Mme Dionnet Jacqueline et son adjoint Mr Ravet Jean, la trésorière Mme Imbault Martine et son adjointe Mme Garrivier Jeanine.

Le Conseil d'Administration comprend en plus 9 membres et 2 vérificateurs aux comptes.

L'année 2017 a continué par la dégustation des beignets le 6 février, le 24 février par la réception de la municipalité, le 17 mars par le repas de printemps très apprécié par les

54 convives. Le 3 avril a eu lieu le concours de belote comptant 72 équipes. Le 28 avril le voyage avec 2 visites et repas avec cuisses de grenouilles au Château de la Roche (35 personnes). Le lundi 12 juin ont eu lieu les décennies pour 11 adhérents (entre 70 et 90 ans) animées par les Dominos.

Le club ne fermera pas en juillet ce qui permettra aux adhérents restants de se retrouver. Celui-ci fermera le 31 juillet au soir et rouvrira le 4 septembre. Le 22 septembre aura lieu un voyage avec repas et le vendredi 20 octobre aura lieu le repas d'Automne à la salle des Fêtes avec musiciens. Le dimanche 19 novembre sera organisé un concours de belote ouvert à tous à la salle des fêtes. Le repas de Noël se tiendra le vendredi 15 décembre 2017 avec musiciens à la salle des fêtes et la fermeture du club le lundi 18 décembre 2017. Reprise le lundi 8 janvier 2018 avec la galette des rois



Amicale Pétanque Rhue

Après avoir assuré la réfection de leur cabane, les pétanqueurs de l'Amicale Pétanque RHUE se consacrent maintenant aux différentes compétitions (championnat des clubs, coupe super prestige, coupe du comité sans oublier leur entraînement hebdomadaire du Mardi).

photo :
le groupe lors de la dernière journée en compagnie des joueurs de Vichy pétanque



Groupe informatique



Pour le groupe informatique de Creuzier une page se tourne avec la formation d'une nouvelle équipe pour la rentrée 2017/2018.

La présidente actuelle Mme Rolande Rolain, après 9 années de présence au sein du club, passe la main, pour raisons familiales, à la vice-présidente.

A la reprise des cours le lundi 25 Septembre 2017 à 14 h, ce sera sa dernière participation, car le lundi 02 Octobre à 14 h dans la salle de Crépin, elle donnera les pouvoirs à Mme Patricia Pérard, et le nouveau bureau partira pour de nouvelles aventures dans le monde de l'informatique.

Les inscriptions seront à prendre auprès de Mme Pérard par tél. au : 04 70 99 68 74 ou par mail : familleperard@orange.fr

Le 27 mars nous avons eu le bonheur de fêter les « 88 printemps » de notre doyenne Marie-Thérèse Giro, elle est notre rayon de soleil et nous souhaitons la garder encore de nombreuses années parmi nous.

Le 28 Juin les adhérents se sont réunis à la Table de Marlène pour passer un moment festif autour d'un bon repas et fêter les anniversaires, avant des vacances bien méritées.

Club Loisirs et Décoration

Le club s'est arrêté pour la période estivale le jeudi 13 juin 2017.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 26 septembre 2017 à 14 heures à la salle d'activités ; les réunions recommenceront le jeudi qui suivra.

A noter que le club va fêter sa trentième année d'existence. Pour qu'il perdure encore, il accueille avec plaisir de nouvelles adhérentes.

N'hésitez pas à contacter les responsables.

Heures d'ouverture : Salle d'activités

- le mardi de 14 h à 17h - le jeudi de 14 h à 17 h

Pour tous renseignements s'adresser à :

Simone BENNEGEN, tél. 06 87 27 91 67

Michelle BERTHELOT, tél. 04 70 97 97 22

Créa Récup – club couture



L'association reprendra ses activités pour de nouvelles créations le mardi 5 septembre 2017 à 14 h à la salle de Crépin. Le club organise les «puces des couturières» le 24 septembre à la salle des fêtes de 9 h à 18 h.

Joyeux Cochonnet Creuziérais

Le club de pétanque est toujours aussi actif sur tous les terrains de la région grâce à ses 50 licenciés.

Le Joyeux Cochonnet a organisé le 8 avril un challenge en souvenir de Robert ROUCHON décédé l'an dernier et qui a toujours été un membre très actif sur les terrains et très impliqué dans la vie du club.

26 doublettes ont joué dans une ambiance conviviale des parties très disputées. Le challenge a été remis aux vainqueurs par son épouse Eliane, son fils Jean-Henri, sa fille Aude et le président du club Robert GAIDIER. Les gagnants ont spontanément laissé le challenge à la famille de Robert ce qui a entraîné un grand moment d'émotion.

Notre club a été représenté par 7 vétérans à un concours à Villeneuve sur Allier et ils ont ramené un superbe trophée.



Zygom'art théâtre

Voilà une saison qui se termine pour les Zygom'Art.

Le grenier de grand-mère a été vidé et nettoyé et nos Zygom'Arts juniors envisagent peut-être d'autres aventures...

Les trois mamies sont parties en voyage, l'infirmière a été mutée, les enfants de Mado ont gagné au loto, la petite Léa s'est mariée et habite dans le sud de la France et enfin le facteur est parti en vacances.



Plus sérieusement les Zygom'Arts ont fait 7 représentations cette année : Beaumont lès Randan, Saint-Gérard de Vaux, Charmeil, Vendat, Creuzier-le-Vieux (2 dates) et Biozat.

Maintenant, notre joyeuse troupe est à la recherche d'une nouvelle pièce : peut-être le retour d'un oncle d'Amérique ou la découverte inattendue d'une rivière de diamant ou... D'ores et déjà, réservez votre week-end du 24 et 25 mars 2018 pour venir partager un bon moment avec les Zygom'Arts qui ne manqueront pas de vous surprendre et de vous faire rire...

COMITE DES FETES

ASSEMBLEE GENERALE : l'assemblée générale du comité s'est déroulée le 19 février 2017 sans beaucoup de changement dans le conseil d'administration. Le comité directeur a été reconduit dans son intégralité et des nouveaux adhérents Creuziérois sont venus rejoindre le groupe des bénévoles. L'assemblée s'est terminée par un pot de l'amitié et les adhérents se sont retrouvés dans un restaurant de la région pour un repas convivial entre bénévoles.

SOIREE IRLANDAISE

Succès mitigé pour cette 2ème édition de soirée irlandaise qui avait très bien marché l'an dernier. Moins de participants, moins d'ambiance certainement dû au groupe de musiciens Irish Coffee qui n'ont pas su mettre le feu à la salle. Heureusement le groupe de danseurs et danseuses Metal Taps de Clermont-Ferrand ont su dynamiser la soirée. Selon certains convives la soirée était agréable et un concert de qualité et pour d'autres un peu soporifique et loin d'une soirée irlandaise avec son ambiance reconnue.



BROCANTE de PRINTEMPS : Sous un soleil radieux, la cinquième édition de la brocante de printemps organisée par le comité s'est magnifiquement déroulée. De très nombreux exposants ont participé et les visiteurs furent également très nombreux à flâner dans les dédales des stands pour profiter des bonnes affaires. Une mention spéciale à notre courageuse marchande de fleurs qui a tenu un magnifique stand de plants et de fleurs toute la journée sous un soleil de plomb. On a pu également rencontrer des producteurs de fromage locaux et des agriculteurs bio de Trezelles qui font pousser les paysans..... *Une bonne journée pour tous !*



PROCHAINES MANIFESTATIONS DU COMITE :

• 13 juillet 2017 : Plancha et feux d'artifice • 1er octobre 2017 : Brocante d'automne • 22 décembre 2017 : Noël des enfants

Union des Coureurs de Creuzier le Vieux : UCCV- Les Fuchsias

Le nom de l'Association devient désormais l'Union des Coureurs de Creuzier le Vieux : UCCV- Les Fuchsias



L'assemblée générale s'est tenue le 21 janvier. Jérôme Savard, président a prononcé son compte rendu moral et a salué l'arrivée de 6 nouveaux membres. Patrice Bouillon a présenté le rapport d'activités. Une centaine d'épreuves, réparties sur tout le territoire, ont vu la présence d'un coureur fuchsia, du 5 km à plus de 200 km !

On note pas moins de 10 victoires (dont 3 au scratch) et 33 podiums.

Le Relais de la Montagne Verte 2016 a été un réel succès sportif.

Différentes pistes ont été étudiées pour l'édition 2017, avec une meilleure promotion et le retour d'une formule solo.

Le renouvellement du CA a permis d'intégrer 3 nouveaux membres.

site internet : <https://www.uccreuzierlevieux.fr/>



COS RANDONNEE D'AUTOMNE

Nous vous attendons nombreux à notre randonnée d'automne qui aura lieu le dimanche 15 octobre 2017. 4 parcours vous seront proposés : 10 kms (4€) – 20 kms (5€). Les plus courageux pourront faire 30 kms (6€) en empruntant les deux circuits (10 kms et 20 kms). **Nouveauté** : un circuit de 5 kms est proposé aux familles (3€ et gratuit pour les -10 ans). Départ à partir de 8 heures au Mille-Clubs.



Club d'Education Canine du Val d'Allier

Le C.E.C.V.A. maintient le cap : notre petit club assure la formation des maîtres et l'éducation des chiens à un nombre toujours croissant d'adhérents.

Certes, au bout de quelques mois, une majorité nous quitte, estimant que le chien a acquis les bonnes bases d'une éducation domestique et urbaine suffisante pour la vie en famille. Mais fort heureusement, nous conservons de nombreux adhérents qui souhaitent s'investir dans l'initiation agility et obéissance, et demeurent fidèles à nos méthodes d'éducation et d'apprentissage. Ce sont tous ces adhérents qui font vivre notre Club, qui nous permettent d'acquérir du matériel et des agrès destinés tant à l'éducation qu'aux équipes de compétition, ces mêmes adhérents grâce auxquels nous améliorons et entretenons nos locaux et terrains afin de les rendre plus accueillants et fonctionnels ; ces mêmes adhérents qui nous motivent et nous donnent encore et toujours l'envie de continuer et surtout de progresser et de nous améliorer, tant sur le

relationnel humain et canin que sur l'aspect social et convivial de notre Association.

Notre club possède trois sections compétition : section agility, section ring et section obéissance. Le CECVA organise son concours de Ring les 11 et 12 Novembre 2017 (Juge : M.BOSTVIRONNOIS) et participera à des activités en relation avec d'autres Clubs sportifs sur la région vichyssoise. Pour 2018, nous prévoyons un concours pour chacune des disciplines pratiquées au sein du CECVA, soit agility, obéissance et ring. Le Club vit aussi grâce à la Municipalité de CREUZIER qui nous accueille sur ses terrains et locaux. Nous ne pourrions satisfaire seuls nos adhérents sans cette aide bénéfique et en remercions vivement Monsieur le Maire et son Conseil.

Nos coordonnées :

Rue Cdt Aubrey 03300 CREUZIER LE VIEUX

Tél : 06.29.93.93.28 - site internet : <http://www.cecva.fr>

Manu Evasion et ses voyages

Les 4 voyages de 2016, la Grèce, l'Irlande du Nord, Cuba, et le Guatemala ont été appréciés par les nombreux participants.

Deux voyages sont prévus pour 2017, l'île de Madère en septembre, et la Thaïlande en novembre.

Les voyages 2018 ont fait le plein (la Croatie et Canada) et désormais, nous ne prenons plus d'inscriptions supplémentaires.

Seul Bali, pourrait encore accueillir 4 personnes mais sera réalisable sans ces inscriptions. Toutefois, si des personnes sont intéressées par ce voyage et veulent s'inscrire, elles auront juste le retard de financement mensuel depuis mai à rattraper et la cotisation à l'association.

Le détail du voyage sur www.manuevasion.com rubrique voyages 2018. Se renseigner auprès de René Audebert - tél : 04 70 31 22 29 ou manu.evasion@live.fr



LA MAISON DE L'ENFANCE

La halte-garderie a fermé ses portes début juillet pour laisser la place aux enfants du centre de loisirs durant l'été. Bon nombre d'enfants nous quitteront pour découvrir l'école à la rentrée prochaine.

Cette année beaucoup de bébés ont fréquentés notre structure.

Rappelons que la Halte-Garderie peut permettre aux parents /grands parents de nous confier de 1 heure à la journée complète son enfant / petit enfant et ainsi bénéficier d'un moment de liberté et d'autre part de faire participer l'enfant à des activités d'éveils et commencer progressivement l'apprentissage de la vie en collectivité. La structure située dans la Maison de l'Enfance à côté de l'école maternelle est ouverte les lundis et vendredis de 8 h 45 à 17 h 30 en période scolaire.

Réouverture du service le lundi 4 septembre.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances.



Préparatif carnaval



Je garde l'équilibre



Peinture au rouleau avec papier bulle



Anniversaire avec les copains/copines



La ronde



Natureco 
PAYSAGE

Hadrien Fayet
Paysagiste

Tél : 06 48 60 43 46

www.natureco-paysage.fr

hadrien@natureco-paysage.fr

03300 Creuzier le Vieux

Natureco Paysage saura répondre à vos attentes aussi bien dans l'entretien que dans la création de vos espaces verts. Ses priorités sont la satisfaction du client et la qualité environnementale (pas d'utilisation de produits chimiques). Il intervient auprès de particuliers (possibilité d'avantages fiscaux), d'entreprises et de collectivités.

DOMAINE DE LAUDEMARIERE

Exploitation en agriculture biologique

Jean-Claude et Séverine VINCENT

vous attendent dans leur

Magasin de vente à la ferme

Mardi au vendredi de 17 h à 19 h

Samedi et dimanche de 9 h 30 à 12 h

6, rue de
Laudemarière
03300

Creuzier le Vieux

Tél : 06 98 81 36 00

: 06 82 26 46 93



Fromages
Produits laitiers
Miel, Huiles
Farines
Viande de Veau
Volailles